

# Fort ralentissement du rythme des créations d'entreprises en 2013

■ Les créations d'entreprises, inscrites au registre du commerce, ont augmenté de 1,7% en 2013 au lieu de 9,6% en 2012 et 7,5% en 2011 ■ 97,5% de ces entités sont soit des SARL (53,2%), soit des SARL à associé unique (44,4%) ■ Les deux tiers des entreprises créées sont concentrés dans le tertiaire.

**F**orte baisse du rythme des créations d'entreprises en 2013. Selon les derniers chiffres arrêtés par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), les créations (pas les intentions de créations) d'entreprises personnes morales se sont élevées à 34 269, en hausse de 1,7% par rapport à l'année d'avant. En 2012 précisément, le taux de progression des créations d'entreprises avait été de 9,6%, en 2011 de 7,5% et en 2010 de 2,6%. 2013 est donc, depuis 2009, l'année qui a connu le plus faible rythme de création d'entreprises. A moins de considérer que cette évolution est en fait une simple correction, eu égard aux forts taux d'augmentation enregistrés en 2012 et en 2011.

Mis à part cet aspect du sujet, les autres indicateurs, par contre, suivent la même tendance que celle observée les années précédentes. Ainsi, sur le plan de la localisation régionale des créations, le Grand Casablanca occupe toujours la première place avec plus d'un tiers (34,1%) de l'ensemble des inscriptions, suivi de la région Rabat-Salé (12,2%), de Tanger-Tétouan (10,3%) de Marrakech-Tensift-El Haouz (9%) et de Souss-Massa-Draâ (6,8%). A elles seules,



ces cinq régions concentrent donc 72,44% des créations d'entreprises ; les 27,55% restants étant répartis sur les onze autres régions.

Sur le plan de la forme juridique des sociétés inscrites au registre du commerce, là encore, aucune nouveauté pratiquement n'est à signaler : la société à responsabilité limitée (SARL) reste la forme juridique dominante dans les créations d'entreprises (53,2%). Cette forme juridique est certes en baisse par rapport aux années précédentes (63% en 2008 et 60% en 2009), mais ce recul ne s'opère pas au profit des

formes juridiques plus sophistiquées ; il semble découler plutôt du renforcement de la SARL à associé unique, dont la part dans les créations est passée de 34% en 2008 à 44,3% en 2013. La société anonyme (S.A.), quant à elle, est la forme juridique la moins préférée des créateurs d'entreprises (0,4% en 2013). Plus généralement, cette forme juridique ne dépasse pas 1% des créations d'entreprises, et ce, depuis des années.

## Les entreprises individuelles augmentent de 3% à 29 357

D'une certaine manière, et même d'une manière certaine, le choix prédominant de la SARL et de la SARL à associé unique reflète, en réalité, la nature des activités dans lesquelles opèrent ces entreprises. En effet, près des deux tiers (64%) des entreprises créées en 2013 l'ont été dans le tertiaire : 32,8% dans les services et 31,1% dans le commerce. Cette proportion est en fait beaucoup plus importante si l'on y intègre les activités immobilières, qui sont des activités de services mais classées par l'OMPIC dans le secteur, plus global, mélangeant le secondaire et le tertiaire : le secteur du BTP et des activités immobilières qui

**SUR LE PLAN DE LA LOCALISATION RÉGIONALE DES CRÉATIONS, LE GRAND CASABLANCA OCCUPE TOUJOURS LA PREMIÈRE PLACE AVEC PLUS D'UN TIERS (34,1%) DE L'ENSEMBLE DES INSCRIPTIONS, SUIVI DE LA RÉGION RABAT-SALÉ (12,2%), DE TANGER-TÉTOUAN (10,3%) DE MARRAKECH-TENSIFT-EL HAOUZ (9%) ET DE SOUSS-MASSA-DRAÂ (6,8%)**

représente 25,5% des créations d'entreprises.

Dans ce type d'activités, les unités créées sont généralement de petites structures, nécessitant peu de moyens, à la fois financiers et humains. D'où le choix de la forme juridique de SARL ou de SARL

à associé unique. En revanche, peu d'entreprises ont choisi d'investir les secteurs de l'industrie (5,9% du total), et des mines et de l'énergie (2,2%), gros consommateurs de capitaux et de ressources humaines qualifiées.

Cette répartition sectorielle, qui traduit en fait toute la structure de l'économie nationale, on la retrouve également dans les créations d'entreprises individuelles (personnes physiques). Au nombre de 29 357, en hausse de 3% par rapport à 2012, ces entreprises ont été créées, très logiquement, à plus de trois quarts (83,7%) dans le tertiaire, soit plus de 8 entreprises sur 10 : 57,3% dans les services et 26,4% dans le commerce. Et de façon tout aussi logique également, leur distribution régionale montre qu'elles sont prioritairement localisées dans les régions un peu décentrées et même peu développées, comme Tanger-Tétouan (14,2%) et l'Oriental (10,6%). Le Grand Casablanca qui, pour tous les indicateurs, se classe généralement en première position, occupe ici la troisième place.

Cela dit, ces statistiques sur les créations d'entreprises, qu'elles soient individuelles ou personnes morales, si elles sont un bon indicateur du dynamisme des acteurs économiques du pays, demeurent néanmoins insuffisantes si l'on veut appréhender, à travers elles, la problématique de l'emploi. Pour cela, il faudrait connaître, dans le même temps, le nombre d'entreprises fermées (pour une raison ou une autre), ce qui paraît difficile à l'heure actuelle. L'aboutissement, prévu pour cette année, du projet de création d'un identifiant commun de l'entreprise ([www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com)) est à cet égard une bonne nouvelle, car celui-ci permettra, entre autres, le suivi de la démographie des entreprises ■

## Les intentions de création en hausse de 4%

En 2013, les intentions de créations d'entreprises (les fameux certificats négatifs) ont augmenté de 4%, à 61 863. Comme pour les créations effectives, ce sont la SARL et la SARL à associé unique (97%) qui prédominent comme forme juridique des certificats négatifs sollicités. L'OMPIC précise même que la SARL à associé unique, avec 57% des intentions de créations d'entreprises, est en hausse de 7% par rapport à 2012. Pareillement, les activités concernées sont à plus de deux tiers concentrées dans le tertiaire avec une part de 46% pour les services et 24% pour le commerce. Le BTP et les activités immobilières représentent 23% des certificats négatifs délivrés par l'OMPIC ■